

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La collecte des déchets verts en point d'apport volontaire reprend sur la Métropole à partir du lundi 27 avril.

Depuis le début du confinement, les 19 déchèteries de la Métropole de Lyon sont fermées au public en application de l'état d'urgence sanitaire. Elles ne rouvriront qu'à partir du lundi 11 mai afin de permettre à l'ensemble des intervenants de la chaîne de gestion des déchets de se coordonner pour assurer la sécurité des employés et des usagers. Habituellement en cette période printanière, des points de collecte de déchets verts sont installés dans les communes ne disposant pas de déchèteries à proximité. Pour répondre aux besoins des habitants, les services de la Métropole vont ouvrir des points de collecte à partir de lundi prochain 27 avril.

Ces points de collecte seront ouverts dès lundi à **Dardilly, Charly, Fontaines-Saint-Martin et Saint-Cyr-au-Mont d'Or, et Jonage** et en alternance sur **Marcy-l'Étoile et Quincieux**.

Ce service est réservé à la collecte des déchets verts issus de l'entretien des espaces verts : **branchages, résidus de taille, tonte de pelouse**. Les autres déchets ne sont pas concernés.

Il est réservé **aux ménages résidant dans la Métropole de Lyon**, en véhicules légers, en véhicules utilitaires de PTAC de moins de 2 tonnes, et aux remorques de PTAC de moins de 500 kg.

Les usagers devront disposer :

- **de l'attestation de déplacement dérogatoire** remplie par chaque conducteur et passager du véhicule (case déplacement pour effectuer des achats de fourniture...)
- **d'une attestation de domiciliation** prouvant leur résidence sur le territoire métropolitain
- **de la carte grise** du véhicule

Ces points de collecte seront ouverts entre 9h30 et 17h30 sans interruption aux dates suivantes :

Les 27-28-29-30 avril, 4 -5-6 et 7 mai sur :

Jonage : parking de l'Agora

Dardilly : chemin du Dodin (parking lycée hôtelier Rabelais)

Saint-Cyr-au-Mont d'Or : parking relais (angle route de Saint-Martin et rue du stade)

Charly : rue Jean-Baptiste Frenet

Fontaines-Saint Martin : esplanade Charles De Gaulle (site Soliman Pacha)

Les 27-29 avril, 4 et 6 mai sur :

Marcy-l'Étoile : avenue Bourgelat (école vétérinaire)

Service Presse Métropole de Lyon :

Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

www.grandlyon.com/presse

Les 28-30 avril, 5 et 7 mai sur :
Quincieux : parking du boulodrome

Mesures de sécurité et de protection exceptionnelles

Le vidage des déchets verts se fera dans une benne au sol accessible par la porte frontale.

Les conducteurs seront autorisés à décharger leur véhicule les uns après les autres. Dans la file d'attente, les usagers ne pourront pas descendre de leur véhicule.

L'usager sera le seul à vider les déchets verts dans la benne. L'agent d'accueil n'apportera pas son aide et restera à tout moment à une distance supérieure à un mètre de l'usager.

L'usager pourra être accompagné d'une 2^e personne issue de son foyer de confinement pour l'aider à vider le contenu de son véhicule et/ou de sa remorque.

L'usager apportera tous les outils nécessaires au vidage. Aucun prêt ne sera possible sur place. Les outils de l'agent d'accueil ne seront utilisables que par lui.

Le port des gants pour manipuler les déchets verts est obligatoire.

Le port de masques ou de foulards sur le nez et la bouche est conseillé dès la sortie du véhicule et pour toutes les phases de vidage des déchets verts.

Les déchèteries rouvriront **le lundi 11 mai à 8h30** pour accueillir les déchets occasionnels dont les déchets verts.

Le service « classique » de collecte des déchets verts sur les points d'apport volontaire reprendra à compter du **samedi 16 mai 2020** sur l'ensemble des sites prévus et communiqués sur www.grandlyon.com.